

PROJET DE LOI

N° 19

adopté

SÉNAT

le 10 novembre 1977

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

autorisant l'approbation de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole, ensemble deux Annexes, ouvert à la signature à New York le 20 décembre 1976.

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 19 et 64 (1977-1978).

Article unique.

Est autorisée l'approbation de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole, ensemble deux Annexes, ouvert à la signature à New York le 20 décembre 1976, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 10 novembre 1977.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

(1) *Nota* : Voir les documents annexés au n° 19 (1977-1978), Sénat.